

Faits saillants  
Séance extraordinaire du conseil des commissaires  
26 février 2021

Le conseil des commissaires a adopté la résolution suivante :

Engagement d'un  
fournisseur –  
purificateurs d'air

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-201217-MR-0057, confiant au directeur du Service des ressources matérielles et du transport le mandat de lancer un appel d'offres public pour l'achat de purificateurs d'air;

CC-210226-MR-0082

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été lancé et que les soumissions reçues en réponse à l'appel d'offres ont été ouvertes le matin du 26 février 2021;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour l'achat de purificateurs d'air à l'entreprise Industrie Orkan inc., au coût total de 279 980,00 \$, avant les taxes, ou 299 261,52 \$, taxes nettes;

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document relatif à cet achat;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents relatifs à cet achat, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*.

Adoptée à l'unanimité